

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE ET DE LA PAROISSE DES MOULINS JUSQU'A NOS JOURS

Par Monsieur l'Abbé H. DESMACHELIER Curé de Saint-Joseph à Lille
Née comme commune le 18 mai 1833 sortant de Wazemmes, annexée à Lille le 12 octobre
1858



PREFACE

Après avoir mûrement réfléchi j'ai résolu de composer l'Histoire de la Commune et de la Paroisse des Moulins et j'ai réuni les documents nécessaires. On me dira peut-être : Pourquoi écrire l'Histoire de ce village qui a maintenant disparu et qui ne reparaitra plus ?

Eh ! Pourquoi ne parlerais-je pas de nos ancêtres ? Ce sont les travaux de nos pères que je vais rappeler ici ; ce sont les merveilles qu'ils ont accomplies que je rappellerai. Pourquoi ne relaterai-je pas leurs actions dont nous avons le droit d'être fiers ? Ne conserve-t-on pas dans les écrits ou dans les monuments publics le souvenir des grands hommes disparus ?

Et puis, n'est-ce pas pour nous un devoir de reconnaissance ?

Disciple et imitateur de nos Historiens dignes de ce nom, je n'ai pas su résister au désir profond, intense de connaître aussi complètement que possible les mœurs, les habitudes, les faits et gestes des personnes avec lesquelles je suis appelé à vivre et aussi le territoire que j'habite. Il faut que tout me parle et les personnes et les choses et le présent et le passé.

Pour le maniement des hommes auquel est obligé un pasteur d'âmes et surtout un curé d'une paroisse aussi importante, rien de plus utile et même de plus nécessaire que cette science des hommes et des choses.

Mais n'est-ce point pour un curé qui a le souci et la charge de tant d'âmes et auquel de multiples devoirs ne laissent pas pour ainsi dire, un seul instant de liberté, une perte de temps que de se livrer à cette composition ?

Ce n'est nullement du temps perdu que celui qui est consacré à examiner, à pénétrer le monde avec lequel on doit vivre. Comme cette connaissance, au contraire, facilitera le travail qui s'imposera ensuite.

Est-ce une perte de temps que de questionner les hommes, que de leur faire connaître ce qui les intéresse ? N'est-ce pas le rôle du prêtre; surtout à notre époque, que d'aller au peuple, de causer avec lui, d'étudier les coins et les recoins de la paroisse ?

Voilà comment j'ai procédé, et, quand rentré en mon presbytère, harassé de fatigues, je notai tous les renseignements recueillis en route, les observations que j'avais faites, c'était dira-t-on un nouveau travail ! Pour moi c'était un véritable repos. Mes cahiers restaient là toujours grands ouverts sur mon bureau, attendant de nouvelles notes, c'est ainsi que malgré mes courses nombreuses à travers la paroisse, j'ai pu mettre sur pied cette monographie pour laquelle je demande pourtant l'indulgence du lecteur.

J'ai divisé ce volume en deux parties. La première s'étend de l'origine des Moulins et de la Commune de ce nom jusqu'à son annexion à la ville de Lille. La deuxième partie comprend l'Histoire de cette paroisse devenue simplement un quartier de Lille, jusqu'à nos jours.

Je donnerai ensuite l'historique de quelques institutions plus remarquables qui ont été tout à fait mêlées à l'Histoire de ce quartier.

Je serai complètement récompensé de mes peines si, en écrivant ces quelques pages, j'ai pu être utile et agréable aux Moulinois, et, en particulier, à ceux qui maintenant font partie de la Paroisse St-Joseph et sont devenus mes amis et les fils bien-aimés d'un père qui leur est très affectueusement dévoué, en vertu de cette paternité dont la sainte Eglise l'a investi au nom de Dieu.

H.D.

PREMIERE PARTIE

Chapitre I.

Les Moulins.- Voies de communications.- Composition du sol.- Altitude.- Nombreux moulins à vent.- Le Faubourg des Malades.- Banlieue, Justice.- Lieu patibulaire.- Population.- Les Sociétés.- Origine des Moulins.- Le Billau.- Les Moulins fief de la Commune de Wazemmes.- Jugement de M. Masse Ingénieur du Roi, sur Wazemmes et ses Faubourgs en 1726.- Le chemin de l'Evêque.- Le Tournaisis.- Un mot sur les moulins à vent.- Donation des Moulins faite à l'Hospice Comtesse.- La Mannée de Lille.- Le tordoir à l'huile.- Visite de Napoléon en 1810.- Physionomie des Moulins quelques années avant son érection en commune.- Description du Quartier des Moulins par M.F. CHON.

La Commune des Moulins ainsi dénommée à cause des nombreux moulins qui se trouvaient sur son territoire, faisait autrefois partie de Wazemmes. C'était le Faubourg de Paris, l'un des trois faubourgs de Wazemmes qui, ainsi que nous le verrons plus tard, avait obtenu en 1833 son érection en Commune.

Deux grandes routes traversaient le faubourg des malades : l'une conduisait à Arras, l'autre à Douai, ces deux rues ont conservé leur ancienne dénomination.

Nous ne donnerons pas la composition du sol de la commune des Moulins. C'est le sol de Wazemmes que M. Délepine a si parfaitement décrit, dans l'histoire de ce faubourg, par M. l'Abbé Salembier. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Son altitude moyenne est de 24 m 50 au dessus du niveau de la mer, c'est pourquoi notre quartier est si sain.

En 1783, au faubourg des malades, on comptait 13 moulins à l'huile 8 à moudre le blé, 2 à scier le bois et 1 à fabriquer le papier.

En 1806, il y avait 277 moulins à vent dans les environs de Lille. Aussi l'on conçoit que les employés formaient une corporation florissante qui, malheureusement, n'était pas toujours raisonnable et dont les membres passaient beaucoup de temps au cabaret.

Ce faubourg avait précédemment porté le nom de faubourg des malades, en voici, la raison :

Les Croisades avaient répandu en Europe une affreuse maladie qui y régna pendant près de 3 siècles : la lèpre. Elle fut si générale que l'on comptait en France jusqu'à deux mille léproseries.

L'Evêque Lutberg est le premier qui en ait établi une dans nos pays du Nord, en 1064, dans un faubourg de Cambrai.

Au XII^e siècle, Gand, Douai, avaient des maisons de ce genre.

Ce ne fut qu'au XIII^e siècle et sous la Comtesse Jeanne que Lille en eut à son tour. C'est alors que fut établie à la Madeleine la bonne maison des ladres bourgeois, maison qui a donné son nom à un faubourg, à une porte et à une rue de Lille, la rue, la porte, le faubourg des malades, qui devint plus tard le faubourg de Paris . Elle était, dit-on, située à la jonction des routes de Lille à Douai et de Lille à Arras.

Vers le milieu du XVI^e siècle, ces maisons devenues sans usage furent converties en établissement de charité et appliquées à d'autres besoins.

La banlieue (Le mot banlieue indique un lieu sujet aux bans, c'est à dire aux ordonnances, aux proclamations des échevins), ou terre de ville était l'ensemble des terrains avoisinant les villes et participant aux charges comme aux privilèges de la cité.

C'était ici une bande de terrain longeant la route de Lille dans les trois faubourgs de Wazemmes et sur laquelle la ville de Lille prélevait certains droits de boisson.

L'ancienne banlieue de Lille partait de la Croix des Pichonniers, route de Menin, elle allait jusqu'à l'embranchement de la route de Messines, passait au moulin du Buquet, au moulin de la Sauen, à la bifurcation de la route de Douai et d'Arras, puis revenait au point de départ en suivant une ligne brisée que signalaient des bornes.

En 1614 fut construite au faubourg des Malades une justice à trois piliers. On pense qu'il n'en fut pas établi d'autres depuis ce temps. Le lieu où elle se trouvait dans la rue d'Arras se nomme encore justice. De tous les châtiments infligés par les tribunaux la pendaison était le plus fréquent, c'était la peine du vol, de la désertion, de l'embauchage, de la trahison, de la violence, de l'infanticide, du suicide, du duel.

Les gibets qu'on nomme aussi justices, potences, fourches patibulaires, étaient des appareils propres à suspendre les condamnés. Quelquefois c'était un simple poteau vertical terminé par une sorte de fourche; d'autres fois, ce poteau portait au sommet une pièce de bois horizontale et dépassant le support de quelques pieds d'un ou de deux côtés.

Tantôt il y avait deux pièces horizontales, posées perpendiculairement l'une à l'autre; tantôt c'était une longue barre supportée aux deux extrémités et même au milieu par des piliers de bois ou de pierre. De là cette distinction.

Le Faubourg des Malades qui n'avait pas toujours été le plus peuplé grandissait toujours sous ce rapport.

Ainsi, tandis que Wazemmes se composait de 500 maisons, on pouvait en compter au faubourg des Malades et au Billau 165.

En 1814, le dénombrement donne 390 maisons, 455 ménages et 2.212 individus.

Il y avait en tout pour les 3 faubourgs: 990 maisons, 1.144 ménages et 5.200 habitants.

Le faubourg des malades faisait à lui seul sous ces rapports presque la moitié du village. Je le fais remarquer maintenant afin de mieux comprendre plus tard les raisons que ces habitants avaient de demander la séparation.

A fait que la population générale augmentait, celle du faubourg de Paris continua toujours à garder le même rang.

De nombreuses sociétés avec leur règlement particulier apportaient chez nos ancêtres, avec de la gaieté, une manière agréable de se reposer. Au faubourg de Paris on comptait les compagnies du Dragon, de l'Alliance et de la petite arbalète.

Les aïeux avaient pour patron St-Clément et ils ne manquaient pas de célébrer sa fête à l'église sans doute, mais ensuite avec force noces.

Il est certain que le territoire de Moulins-Lille a été habité avant le onzième siècle, Henri Rigaux, à la Commission historique du département du Nord, dans les séances du 9 avril 1900 et du 11 juin 1901, nous en a donné la preuve. Il y a rapporté au point de vue archéologique, des découvertes à Moulins-Lille: "L'ancien faubourg des Malades, actuellement Moulins-Lille, a aussi fourni sa part de trouvailles archéologiques. En 1901 on a découvert rue Fénelon, un vase romain qui semblait provenir d'une sépulture. Or, tout dernièrement, en creusant un aqueduc dans cette même rue, on a rencontré deux sépultures romaines. Dans la première, le mort avait à ses pieds trois vases en terre rouge, garnis d'un manche, et un vase en forme de verre à boire, il y avait aussi une pièce de monnaie qui a disparu malheureusement. A cinquante mètres plus loin, on a trouvé une seconde sépulture, les sépultures étant à inhumation et non à incinération, on ne peut les faire remonter au delà du 4^e siècle".

Le faubourg des malades était célèbre par la Léproserie des ladres bourgeois de Lille et dont nous parlerons plus loin, par le fief et la Seigneurie du Petit-Billau qui était comme le cœur de ce faubourg de Lille, par la Justice de Lille qui y était installée, par les nombreux moulins qui trouvaient sur cette hauteur le vent nécessaire pour se mettre en branle.

Le Billau terre franche et d'empire des quatre membres de Flandre, enclavée dans la Châtellenie de Lille sous l'autorité du "Roy" était tenu en justice vicomtière de la seigneurie de Vendeville et de Templemars à dix livres de relief.

Une partie de cette enclave était située au faubourg de la Barre, c'était le grand Billau.

L'autre partie formait le centre du futur Moulins-Lille, et se trouvait à l'intersection des grandes routes de Douai et d'Arras. Elle était dénommée "le petit Billau" bien que son territoire fut plus étendu que celui du grand Billau.

Les rentes du Petit Billau qui s'étendaient hors la porte des Malades, consistaient en deux rasières, trois havots de blé, quatre chapons et cinq sols neuf deniers en argent et se levaient sur 18 parties de terres contenant 11 bonniers 60 verges. Il y avait de plus 3 arrière-fiefs contenant un bonnier 10 cents, qui devaient divers reliefs à la mort de l'héritier.

En 1770 le Petit Billau avait rapporté en 10 ans: 2.355 livres.

Les Moulins étaient un fief de la Commune de Wazemmes. Il avait été constitué par la Comtesse de Flandre, Jeanne de Constantinople. Il consistait en deux moulins à eau auxquels furent ajoutés dans la suite une brasserie, une grange et d'autres édifices. Cet ensemble de bâtiments se trouvait aux environs de l'intersection de la rue Nationale et du Boulevard Vauban.

Les Moulins, on le sait, appartenaient à la commune de Wazemmes. Peut-être serait-il bon de rappeler ici ce que disait de Wazemmes, M. MASSE, ingénieur ordinaire du Roi, qui nous donne une idée de ce village en 1726, ainsi que du Faubourg qui nous occupe.

"La paroisse de Wazemmes, dit-il, est proprement une de celles des faubourgs les plus proches de la Ville de Lille, car celui de la Barre, de Notre-Dame des Malades en dépendent. L'évêque de Tournay est seigneur de l'église, par conséquent de la dépendance du Toumaysis. Il y a proche une cense tu il y avait autrefois un château remarquable, puisque Charles V, roi de France, y logea en 1368, et il y a un petit canton où il se trouve plusieurs maisons qui sont du Tournaysis, etc.

Un petit canton où il se trouve plusieurs maisons qui sont du Tournaisis que l'on a marquées sur la carte par de gros points bordés de jaunes 496, étant une des enclaves contenues dans cette carte qui est la plus proche de la ville de Lille puisque l'église n'est qu'à 480 toises de la porte de la Barre. On compte dans ces trois faubourgs environ 400 feux. C'est ce qui ne peut pas proprement fixer parce qu'il s'y bâtit tous les jours de nouveaux cabarets où tous les artisans vont en très grande foule les fêtes et dimanches et la plupart les lundis et cela parce qu'ils ont la boisson à peu près d'un tiers meilleur marché que dans la ville; car leur grande dépense est à boire de l'eau de vie et de la bière et ne mangent communément point, comme dans les autres nations dans les cabarets et ils y sont des jours entiers sans manger pour un liard de pain; il y va aussi beaucoup d'honnêtes gens parce qu'il y a de fort jolis jardins particulièrement à celui de Notre-Dame et à celui de la Barre, où il y a de petits obstacles qui sont fort agréables. Il y a aussi beaucoup de blanchisseries entre la digue et le corps de la place. Ce terrain bas est entrecoupé de fossés pleins d'eau où on y blanchit presque tout le linge de la ville et quantité de pièces de toiles et filets.

Le Faubourg des Malades entre 33 et 8 est sis sur un terrain un peu élevé, très peu de jardins mais beaucoup de cabarets, particulièrement pour les voituriers. Les maisons de cette paroisse qui sont sur Tournaisis ne jouissent point des mêmes privilèges que les autres qui sont enclavées dans cette carte et qui appartiennent à l'empereur à cause d'un accommodement que ceux de Tounai pour prévenir et éviter les fraudes par rapport aux fermes".

Il est peut-être utile de donner ici l'explication de ce terme: Tournaisis.

L'évêque de Tournay eut longtemps un château ou au moins un pied à terre à Wazemmes, où il venait passer la belle saison. Il arrivait par un chemin qui a porté longtemps le nom de Chemin de l'Evêque et qui rejoignait à Ronchin la voie romaine de Tournai. Ce chemin forme actuellement les rues Charles-Quint, du Marché, de la Justice et de Bapaume.

En 1320 eut lieu un solennel et important échange entre Philippe V, dit le long, roi de France et Gui de Boulogne, évêque de Tournai. L'évêque donna au roi l'hommage de la Châtellenie de Tournai et de l'avouerie de cette ville. Il donna de plus au roi la maison de St-Piat, toute la justice qu'il possédait en la ville de Tournai, excepté sur la maison épiscopale.

En échange de tous ces avantages, le roi accorde à l'Evêque, la haute, moyenne et basse justice sur plusieurs terres et rentes situées à Helchin, Saint-Génois, Bossuyt, Wez, Velvain, Lezelles, Esquermes, Wazemmes et plusieurs revenus et biens en dépendant. Cette enclave, dans chaque village, s'appela désormais "Tournaisis".

Personne, j'en suis certain, ne s'étonnera qu'ayant à parler de la Commune des Moulins, à cause des nombreux moulins qui s'y trouvaient nous disions un mot des Moulins, de leur origine, de leurs différentes sortes et que nous terminions par un mot sur "la Mannée de Lille" dont le fief des Moulins était une des plus importantes parties. En agissant ainsi, n'est-ce pas donner l'origine de la Commune des Moulins ? Peut-être certains pourront désirer voir ici une étude complète sur la Mannée de Lille mais ils conviendront qu'un pareil travail ne doit pas entrer dans le cadre restreint de la monographie de la Commune des Moulins. Ceux-là du reste, Je les renverrai à l'ouvrage de M. Prate qui nous a donné un remarquable travail sur le "Droit d'eau et de vent, en Flandre, en Hainaut et en Cambrésis", cet ouvrage nous a beaucoup servi et nous a évité un grand nombre de recherches qui nous auraient demandé beaucoup de temps; nous l'en remercions vivement.

"Les plus anciens moulins que l'on connaisse sont les moulins à main, soit que le grain y fut écrasé par deux meules superposées ou par un pilon soit de forme cylindrique, soit en forme de massue. Cette sorte de moulin semble nous venir d'Egypte ou de Grèce. Les Romains s'en servirent aussi, et peu après les perfectionnèrent et se servirent d'esclaves, puis d'animaux pour les mouvoir.

Les moulins à eau ne furent guère connus qu'aux IV^e et V^e siècles chez les Romains. C'est la civilisation romaine qui apporta en Gaule l'usage des Moulins. De bonne heure, on comprit facilement que les moulins à eau pouvaient avantageusement remplacer les moulins à bras. Mais les moulins à eau, à la différence des moulins à bras et des moulins à vent, ne sont pas tombés en désuétude, au contraire.

Quant aux moulins à vent, ils semblent avoir, dès l'origine, reçu tout le perfectionnement dont ils étaient susceptibles. Ils ne furent connus en France que vers le XII^e siècle.

Dans les titres qui concernent Lille, le plus ancien que nous trouvons est mentionné comme existant à Loos en 1227 (Derode, Histoire de Lille). Quinze ans après, il y en avait déjà un certain nombre dans la plaine de Wazemmes.

Les comtes de Flandre avaient beaucoup de moulins en propriété et ils avaient sur eux évidemment un droit la preuve en est que l'on trouve de nombreux actes de sessions de leurs droits sur des moulins. La plus importante de ces sessions est celle qui fut faite, par la Comtesse Jeanne de Flandre, à l'hôpital Comtesse de Lille.

Septembre 1243 - Jeanne, comtesse de Flandre, donne à l'hôpital Comtesse de Lille, tous ses moulins de Lille et de Wazemmes. Etoit scellé d'un scel en cire verte pendante à queue de parchemin. Archives du Nord. Série C. Bureau des Finances de Lille, portf, n°20, dossier 8, copie sur papier. Nouv. B. 1515 n°807 du Trésor des Chartres)

4 décembre 1244.- Thomas, comte de Flandre et Jeanne son épouse, ratifient la donation ci-dessus. (Archives du Nord B. 1515 n°807. Archives de l'hôpital Comtesse n°35).

En 1445-1446, des lettres de Philippe le Bon duc de Bourgogne, de Brabant, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, adressées à son gouvernement de Lille, confirmèrent ce droit.

31 mai 1445.- Désignation de la Mannée de Lille. Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Luthier, de Brabant, de Lembourg, comte de Flandres d'Artois, de Bourgogne, Palatin de Haynaut, de Hollande etc... à nostre Gouverneur de Lille ou à son lieutenant, salut. Reçu avons la supplication de nos bien amés en Dieu, les maistre, prieuse et couvent de l'hôpital Comtesse fondé en nostre ville de Lille, contenant que défuntte la comtesse Jeanne de Flandre et du Haynaut, fonderesse dudit hospital, donna à iceluy hospital tous les moulins sans y retenir fors la Justice et seigneurie, lesquels droits, franchises et libertez étaient et sont sur les molins en nostre dicte ville de Lille et ès termes d'environ d'icelle que on appelle communément la "Mannée de Lille" qui s'extend de Tressin parmy Anstaing en allant jusqu'à Seclin et entour ainsy qui piéça a été déclaré par les eschevins lors de notre ditte ville et en signe de usance et jouissance desdits droits et franchises, les molins de Camions (sic.) d'Annappes, d'Ascq, de Templeuve, de Liechin, de Noyelles, de Bargbes, d'Anquoine, d'Ammerin, de Los, de Verlinghehem, de Wambrechies, de Bondues, de Verbos et autres étans environ notre dite ville de Lille, aussi long d'icelle comme sont les molins des susdits, ont été tous été faits par le congé de licence des supliantes ou de leurs prédécesseurs et moyennant certaine rente héritable que les détemptes desdits molins en payant chaque an audit hospital, selon la charge qui y a été mise par les gouverneurs d'iceluy hospital, ayant en cette partie le droit de ladite fonderesse, par lequel nul ne pavoit construire ne asseoir, esdits termes et limites, molins à vent ne autres sans son congé autorité et licence et que des molins qui desja y étoient assis, elle pavoit prendre et oter les fers et les retenir depuis la St-Martin d'hivers, XI^e jour de novembre jusqu'à l'issue de mars prochain ensuivant et desdits droits, franchises et libertés depuis confirmés et approuvés par défunct de bonne mémoire Philippe, Roy de France, que Dieu absolle, lesdits supliantes et leurs prédécesseurs ont joui paisiblement sans ce qu'aucun ait fait ny construit aucuns molins en ladite ville de Lille et ès termes d'environ dessus déclaré, sans leur gré, licence et autorité, et parmy leur en payant aucune rente ou redevance et s'aucun s'est voulu efforcer de faire le contraire, ils ont fait réparer et amender sitôt qu'il est venu à leur connaissance, néantmoins puis certain temps ençà aucuns se sont efforchies et veulent efforchir de faire constituer tant en nostre ville de Lille, comme dehors ès termes devant dites molins molans les aucuns à forch de brast autres à forche de chevaux et autrement sans le gré, licence et anthorite desdites supliantes, en les troublant et empechanten leurdit droit possession et saisines, qui est à leur très grand grief, préjudice et dommage et plus pourroit être si par nous ne leur étoit sur ce pourvu de convenable remède ainsy qu'ils dient réquirans humblement iceluy.

Pour ce est-il que Nous, ces choses considérées, vous mandons et commettons, s'il est mestier, que vous faites ou faites faire commandement de par nous à tous ceux qui sans le gré, consentement ou licence des suppliantes, on fait ou fait faire construire et asseoir molins es termes et limites devant déclarées, qu'ils les abattent ou fassent abattre, démolir et détruire et tout remettre en premier et dû état, et à ce les contraigniez et faites contraindre par toutes voyes dues et raisonnable et en cas de refus ou opposition, donnez ou faites donner et assigner jour certain et compétent aux opposans à comparoir par devant vous pour dire les causes de leur opposition ou refus, répondre auxdites suppliantes ou à leur procureur pour eux à tout ce qu'en cette partie voudront proposer et requerrir, soit en cas de nouvelleté ou autrement, fain et procéder en outre comme de raison devra et sur tout faites et administrez aux parties icelles appellées et ouïes, bon et brief droit et accomplissement de justice. Car ainsy nous plaist-il estre fait, nonobstant quelconque lettre subreptises à ce contraires. Donné en nostre ville de Gand, le darein jour de may, l'an de grace mil quatre cens quarante cinq. Par Monseigneur le Duc à la relation du Conseil, signe : Hiberti.

Estoit scellé d'un scel en cire rouge pendant à queue de parchemin.

(Archives du Nord, Série C. Bureau des finances, Portefeuille n°20, dossier 8, copie du XVIII^e siècle sur papier)

26 avril 1446.- Confirmation par Philippe duc de Bourgogne, des privilèges et franchises accordée à l'hôpital Comtesse de Lille, par la Comtesse Jeanne, en vertu desquels nul ne peut construire, dans les limites de la Mannée de Lille, aucun moulin à vent ou autres, sans le consentement dudit hôpital, avec mandement du Gouverneur de Lille de faire détruire ceux qui y auraient été établis sans autorisation.

(Archives de l'Hôpital Comtesse n°592, original, parchemin, scellé)

Le Duc non seulement reconnaît leur droit mais veut encore préciser les limites de la Mannée de Lille; témoin l'acte suivant.

La Comtesse Jeanne de Flandre et de Haynaut, fonderesse (sic) dudit hopital, dota à, iceluy hospital tous les molins qu'elle avoit, scituez tant en la ville de Lille comme à Wazemmes, avec tous les droits, libertez et franchises d'iceulx molins sans y rien retenir, fors la justice et la seigneurie, lesquelz droits, franchises et libertez estoient et sont sur les molins en nostre dicte ville de Lille, et en signe d'usance et jouissance desdits droits et franchises, les molins de Camion, d'Annappes, d'Ascq, de Templemars, de Liechin, de Noyelles, de Barghes, d'Anquoine, d'Ammerin, de Los, de Verlinghem; de Wambrechies, de Bondues, de Verbos et aultres estans environ nostre dicte ville de Lille (voir pièces justificatives la carte de la Mannée de 1718), aussy loing d'icelle comme sont les molins des susdits qui ont tous été faicts par le congé et licence des suppliantes ou de leurs prédécesseurs et moiennant certaine rente héritable que les détempteurs desdits molins en payent chasque an audit hospital.

Ce sont ces moulins sur lesquels l'hôpital Comtesse avait un droit que l'on appelait "La Mannée de Lille".

Que signifient ces termes: La Mannée de Lille ? Les anciens titres disaient "Mannée"; dans l'usage, on dit indifféremment mannée ou monnée.

Le mot monnée viendrait de moneries, meunier, molitor. IL aurait signifié l'étendue de terrain où le meunier des dames de l'Hôpital Comtesse avait droit de "queter mouture". Ou bien il viendrait de *mondina* qui signifie la même chose que *moduis*, mesure de froment ou boisseau.

Ce serait la mesure ou charge d'un homme allant porter son grain au moulin. Dans ce sens ou dans l'autre, les limites de la Mannée de Lille ne seraient pas très étendues.

Mais pour justifier des limites plus étendues qu'on veut donner à la Mannée de Lille on donne à ce mot d'autres significations. Le mot "Mannée " tirerait son origine de *Manentes* manants, habitants, ou de *manerium* : manoir, ce serait l'étendue de terrain occupée par les peuples qui s'étaient rassemblés aux environs de Lille et qui profitèrent à l'origine de l'avantage de l'établissement des moulins construits par les anciens souverains sur la rivière qui traverse cette ville.

Les moulins étaient destinés à différents usages, c'étaient surtout des moulins à blé et à huile.

Les moulins à huile constituaient autrefois une industrie florissante à Lille. Du XI^e au XIV^e siècle, le moulin fut même le seul engin employé pour la fabrication de l'huile. Au commencement du XXV^e siècle, Lille possédait dans sa banlieue 250 moulins à vent, la plupart situés sur le territoire des Moulins. Ce n'est que vers 1832 que des usines à vapeur s'établirent dans cette ville pour ce genre d'industrie (Voir: Derode, Histoire de Lille). "Les voyageurs qui venaient de France s'étonnèrent la première fois qu'ils virent des centaines de machines tournées au vent et pivotant à mesure que celui-ci change lui-même de direction. Semblables aux recrues qui, s'initiant au service militaire et qui, à la voix du chef, tournent à droite ou à gauche, s'arrêtant ou se pouvant à son gré".

Lorsque le 22 mai 1810, Napoléon visita Lille avec Marie-Louise, il fut frappé du nombre des moulins qui couvraient la plaine du faubourg de Paris et qui a diminué chaque jour à partir de l'existence des machines à vapeur. C'était alors, en effet, un bizarre spectacle que celui de ce vaste espace où la vue ne s'étendait que sur ces moulins pressés dont les larges bras semblaient dg loin s'entrechoquer, s'entortiller, s'entrelacer s'étirer, pareils à des êtres vivants.

"Quelle activité !" s'écria l'Empereur. "Il doit se faire là plusieurs millions d'affaires par an - Oh sire, par semaine, s'écria un Lillois orgueilleusement. Cette parole fut peu goûtée des industriels. "C'était bien besoin, disaient-ils, de se vanter ainsi pour se faire imposer davantage"".

Pour donner au lecteur la physionomie assez exacte des moulins quelques années avant son érection en commune, je ne puis faire mieux que de rapporter ici quelques pages d'un témoin oculaire, mon ami, M. François CHON. Il raconte dans ses "Promenades lilloises" celles qu'il faisait dans le quartier des Moulins en 1840 et les souvenirs qui lui en sont restés. Après avoir parlé de la Porte de Paris qui n'était pas alors dégagée, il dit: "En dehors de la porte, le changement est bien plus considérable". Après avoir passé sous l'Arc triomphal, on traversait, pour arriver à l'octroi, un pont assez élégant, mais le faubourg des Moulins était

masqué par la longue suite des ouvrages de défense, et puis, en delà des glacis, dans la zone des servitudes, se trouvaient des maisons entourées de jardins parmi lesquels on remarquait le jardin de Grolez si cher aux amateurs de cerises. Aujourd'hui la ligne des fortifications rejetée au loin enferme le faubourg et l'espace aplani, relié à la ville ancienne, n'a plus du tout l'aspect d'autrefois. Au lieu des fossés où notre petit garçon péchait des épinoches, ce sont des boulevards que parcourent les tramways et qui forment le rattachement nécessaire : Boulevard Louis XIV sur lequel s'ouvre le fort du Réduit, désormais hors d'usage au point de vue militaire; Boulevard Papin et des Ecoles, l'arène ordinaire des luttes pacifiques des joueurs de paume, l'un et l'autre boulevard amorcés à ceux de la Liberté et de Victor Hugo.

"J'avais peine à en croire mes yeux, lorsque dernièrement au mois d'août, je voulus revoir ces lieux témoins de bons et ineffaçables souvenirs. Notre maison nuptiale est devenue un estaminet à l'enseigne du "Postillon du Nord"; je cherchais en vain, cela se comprend du reste, les deux mendiants habitués du pont de la porte de Paris, la centenaire dont la peau n'était que du parchemin, et le vieux cul-de-jatte, joueur d'orgue que la voix populaire accusait, sans doute à tort, d'être propriétaire de plusieurs immeubles. Il n'y a plus de moulins dans la ci-devant commune ; depuis la gare de Fives jusqu'au Cimetière du Sud, les champs où nous faisons nos promenades de famille sont presque entièrement couverts de constructions et bientôt il n'y aura plus de solution de continuité entre les deux banlieues de ce côté-là. Si vous demandez à un habitant des Moulins à quel quartier il appartient, il vous répondra sans hésitation: au faubourg. Pour lui, en effet, les Moulins sont le faubourg par excellence, même depuis qu'ils sont enfermés dans l'enceinte. Il faut longer le vilain mur de brique de la Gare des marchandises et le spacieux Boulevard des Ecoles pour se rendre à la bifurcation des deux voies principales, les rues d'Arras et de Douai.

Les Moulins ont peu d'édifices dignes de remarquable; à part les citadelles industrielles, la plupart des maisons, qui datent de loin, sont basses d'étage. On n'en peut excepter qu'un petit nombre, plus belles et plus modernes, comme l'hôtel de M. Courmont, dans la rue qui porte son nom, et parmi elles se distingue par un style moresque, un peu dépaysé, ici, celle de notre sculpteur Eugène Déplechin, dont le talent gracieux jugé digne de paraître aux expositions annuelles de Paris lui donne droit à un titre plus sérieux que celui d'amateur. Les rues et les places qui rappellent ou des localités voisines ou des célébrités historiques, Thumesnil, Ronchin, Wattignies, Fontenoy, Condé, Alain de Lille, Vanoenacker, Philippe de Comines, Froissart etc. ont force boutiques de détail comme partout où abondent les petits ménages. Sous ce rapport, le présent ressemble au passé.

L'église de St-Vincent de Paul, paroisse des Moulins, n'a pas mauvaise apparence quoique la place Déliot qui la précède, maigrement plantée, soit trop étroite. Mais on ne saurait qu'applaudir la municipalité d'avoir donné à St-Vincent-de-Paul l'escorte des plus admirables orateurs et écrivains catholiques : Massillon, Bossuet, Fénelon, c'est à dire le génie uni à la charité. En rendant l'hommage à la mémoire de Louis XIV, on ne pouvait mieux faire que d'y associer quelques-unes des grandes figures du XVII^e siècle.

Ma promenade terminée, je revenais sur mes pas et je prenais le chemin suivi dans leurs entrées solennelles par les différents souverains depuis le XVII^e siècle jusqu'au XIX^e; c'est comme la voie triomphale de la cité. Tout effritée qu'elle soit par l'intempérie des saisons, la

Porte de Paris vue à distance a toujours grand air et ne demande qu'à être restaurée. Grâce à l'usage elle garde son nom actuel, de sorte qu'on n'a pas à craindre qu'elle soit rebaptisée de celui qu'elle a longtemps porté. Je ne sais plus quel voyageur s'étonnait un jour des lugubres dénominations qu'en arrivant à Lille, il trouvait sur son passage : Faubourg des Malades, Porte des Malades, rue des Malades ; et plus loin vers St-Maurice, Rue des Morts, rue des Os rongés, rue des Suaires, des Trépassés etc. Quelle odeur d'hôpital et de charnier, disait-il.

Mais le temps on le sait, a amené sous ce rapport d'heureuses modifications" (CHON).



L'abbé Henri DESMARCHELIER (1855 Tourcoing – 1927 Lille)
curé d'Avelin puis de Moulins en 1906

Auteur de :

1892 : *Histoire du décanat de la Madeleine de Lille : 1229-1892*
(il y est vicaire)

1901 : *Les trois des Rotours* (d'Avelin où il est curé)

Consultables sur Gallica

1909 : *Monographie de la Paroisse d'Ennetières lez Avelin 1565-1909*

Au Livre d'histoire